

# FSU84

*Décembre 2017, n° 102*

Pour l'Enseignement, l'Education, la Recherche, la Culture, la Formation, l'Insertion  
**TRIMESTRIEL DE LA FSU VAUCLUSE**  
116 rue Carreterie, 84000 Avignon  
Tel. 04 90 82 15 50 – Fax. 04 90 85 36 36 – Mail : fsu84@fsu.fr  
**Site internet : fsu84.fsu.fr**

AVIGNON CTC

**P4**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

N° CPPAP: 0614 S 07929  
N° ISSN: 1628-1071  
Prix : 1,5 euro  
Tirage : 1600 ex  
Dir. de publication: S. Bartet  
Rédacteur en chef: S. Bartet

**DEPOSE LE 13/12/17**

## *Sommaire*

**Page 1 : L'édito**

**Pages 2 à 4 : Rentrée sociale 2017 :  
bilans et perspectives**

**Page 4 : « CAP22 » :  
Attaque en règle contre les services publics**

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU 84.  
Conformément à la loi du 08/01/1978, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer  
les informations vous concernant en vous adressant à la FSU Vaucluse.

## *L'édito : Du Code au Bac*

Edouard Philippe, Premier Ministre, a qualifié les ordonnances Macron, brisant le Code du Travail, d'« avancée sociale majeure ». Était-ce un trait d'humour, pour faire s'esclaffer les dirigeants du Medef, ou l'expression d'un cynisme totalement désinhibé ? Sinon le signe d'une démente idéologique ? Car les faux semblants sont inutiles. Qui douterait encore de la vraie nature de la politique économique et sociale de l'Exécutif ?

La fonction publique en fait aussi les frais. Du grand classique : taper sur les salaires des fonctionnaires, les postes et les moyens du service public, pour réduire la dépense publique (l'austérité), tout en finançant une coûteuse politique de l'offre, soit des mesures fiscales en faveur des plus aisés, du capital et des « entreprises ».

C'est que cette redistribution à l'envers (pour les plus riches et les milieux d'affaires), que constituent la politique de l'offre et l'austérité, est sensée au bout du compte bénéficier à tous, puisque la croissance reviendrait de plus belle. Fermons donc les yeux sur la réalité, qui contredit tout le temps de telles théories. Admettons même un retour de la croissance. Que signifierait-elle alors, pour la grande majorité ? Une croissance avec des salaires rabougris, des emplois de plus en plus précaires, un plein emploi imaginaire, de

moins en moins de protection sociale et de services publics, des droits économiques et sociaux amoindris et inégaux, la concurrence toujours et partout ? Au diable les bagatelles : justice, égalité des droits, progrès social, défi écologique, solidarité...

Même une réforme comme celle du Baccalauréat, telle que l'envisage ce gouvernement (réduction du nombre d'épreuves finales et accroissement de la part du contrôle continu « maison »), qui peut sembler un sujet autre, n'est qu'une déclinaison du projet néolibéral présidentiel. Le Bac a une valeur pédagogique, mais aussi institutionnelle et sociale : national, anonyme, référence commune, de par la nature des épreuves finales, il garantit que tous ceux qui y accèdent ont un diplôme de valeur égale, non pas un reflet de la réputation et/ou de l'environnement socio-culturel et socio-spatial, de tel ou tel lycée. Très embarrassant, trop coûteux, pas assez moderne, quand il faudrait s'en remettre à la société de marché.

Pas de doute, décidément : la marche présidentielle ne s'arrêtera pas si des mouvements sociaux ne lui portent pas des coups d'arrêts. Face à une cette marche forcée, aveugle, brutale, il n'y aura pas de petits combats.

Sylvain Bartet, secrétaire départemental de la FSU

## Rentrée sociale 2017 : bilans et perspectives

### La FSU mobilisée pour les revendications, pour l'unité syndicale et le rassemblement

La FSU, de sa place au sein de la fonction publique, cherche à relancer le mouvement social, face aux coups d'un gouvernement, qui mène une offensive systématique et de grande ampleur, contre le salariat et contre un certain « modèle social ». La bataille de l'opinion, la promotion de revendications et d'un projet de société alternatifs sont décisives, mais elle ne peuvent aller sans l'émergence d'un nouveau rapport de force social.

#### Engagement de la FSU contre la loi Travail II

Dans la continuité de la mobilisation contre la loi Travail I (« El Khomry »), la FSU s'est engagée, y compris dans le département, contre les ordonnances Macron sur le Code du Travail (une « loi Travail II »), les 12 puis 21 septembre, aux côtés de la CGT et de Solidaires. Le 16 novembre, une nouvelle journée d'action a eu lieu – FO ayant rejoint cette fois la contestation avec CGT, FSU et Solidaires – pour dénoncer « une politique libérale » menée par le gouvernement. Journée large dans ces thèmes, centrée tout de même sur les ordonnances.

Des ordonnances qui ont pour but de précariser l'emploi et de favoriser le dumping social. Pour les promoteurs d'une telle politique, la « flexibilité », les facilités de licenciements et l'abaissement global des droits du Travail libéreraient la création d'emplois. Contre toute évidence dans un contexte de crise et de chômage élevé et malgré l'absence de démonstration en ce sens. Et au détriment, quoiqu'il en soit, de décennies voire de siècles de luttes et d'avancées sociales. Sans doute faut-il ne voir dans la loi Travail II qu'un énorme cadeau fait aux milieux d'affaires, cherchant à contracter toujours plus la part des salaires et du Travail dans le partage des revenus.

La FSU 84 a été présente dans les trois manifestations interprofessionnelles unitaires, qui se sont ainsi déroulées à Avignon. Mais la mobilisation dans la fonction publique, le champ de la FSU, est restée très difficile, sur un sujet concernant plus directement le secteur privé.

Plus globalement, le mouvement syndical est resté divisé au niveau interprofessionnel, même

si les mobilisations ont permis de mettre en lumière la nature de la politique gouvernementale. À l'issue de son dernier CDFN (conseil délibératif fédéral national), la FSU faisait, dans son « texte Action » du 22 novembre, le lien entre les limites de ces mobilisations et la division du mouvement syndical. Elle concluait à ce propos : « La FSU ne s'y résout pas. D'autant que de nouvelles réformes se profilent : assurance chômage, retraites... Elle continuera à rechercher l'unité chaque fois que cela est possible tout en assumant les divergences qui existent entre les organisations syndicales. [...] La FSU garde tous les liens possibles avec l'intersyndicale interpro et propose un travail d'analyse commun en vue d'une mobilisation public/privé. »

#### Des mobilisations unitaires dans la fonction publique

Dans la fonction publique, une unité syndicale complète a été retrouvée lors de la grève du 10 octobre, pour relancer des revendications fondamentales : revalorisation ; exigence des moyens





problème des moyens humains demeure incontournable. À l'opposé de sa volonté de supprimer 120.000 postes de fonctionnaires.

La question des emplois aidés ramène, en effet, à celle, globale, de la fonction publique et des services publics, de leurs moyens, des conditions de travail des agents, de leur capacité à mieux s'adapter aux besoins des usagers.

nécessaires aux missions ; opposition au gel du point d'indice, à la journée de carence et au projet de suppression de 120.000 postes, au report des mesures de revalorisation dites « PPCR »...

La FSU a été à l'initiative de l'intersyndicale et de la proposition d'action, sans exclusive, au niveau national. Ce que la section départementale a décliné dans le Vaucluse. Cette unité est sans doute une cause essentielle d'une certaine réussite de cette journée, avec 400.000 manifestants à travers la France. À Avignon, plus de 2.000 manifestants ont défilé, le cortège de la FSU84 étant le plus important après celui de la CGT.

Les services publics ont, en outre, été percutés dès la rentrée, par la décision du gouvernement de supprimer les contrats aidés.

Cette décision a provoqué de nombreuses mobilisations, notamment dans le Vaucluse et dans l'Éducation, pour revendiquer le réemploi des personnels concernés et la transformation de ces contrats en emplois pérennes et statutaires (cf. bulletin de septembre 2017). Une intersyndicale départementale Éducation, sur proposition de la FSU84, a par exemple appelé à des rassemblements locaux le même jour, le 17 octobre : 8 rassemblements, à travers tout le Vaucluse, ont ainsi réuni au total 900 personnes environ. Les diverses actions ont permis d'élargir la mobilisation à de nombreux parents d'élèves et élus locaux, présents aux côtés des personnels, d'alerter l'opinion (y compris à travers l'écho médiatique local) sur les moyens du service public.

Malgré l'attitude dogmatique du gouvernement, particulièrement rigide contre l'Éducation<sup>1</sup>, le

1. Le gouvernement a autorisé le renouvellement de contrats arrivant à échéance fin janvier 2018, mais de façon très marginale, pour des « publics cibles » (travailleurs handicapés

### Des premiers pas, pour faire avancer les revendications

Face à un Exécutif aggravant une politique d'austérité, qui pèse d'abord sur la fonction publique et les services publics, la grève nationale du 10 octobre et les mobilisations locales, constituent des



ou de plus de 28 ans, bénéficiaires du RSA ou demandeurs d'emplois de très longue durée...) et des « secteurs prioritaires » très restreints (médico-social, territoires ruraux ou en politique de la ville). Soit rien pour l'Éducation Nationale et la plupart des autres services publics.

premiers pas, pour chercher à amplifier et généraliser la mobilisation dans la fonction publique. Car les revendications restent entières, pour la FSU.



C'est pourquoi la FSU, au niveau national (texte « Action » du 22 novembre), « considère comme indispensable la poursuite de l'action engagée le 10 octobre dernier », propose toujours une nouvelle journée de mobilisation la plus unitaire possible et conteste également la démarche du « CAP 22 », qui menace directement les services publics, les agents et leurs statuts (cf. article ci-dessous).

La dernière intersyndicale Fonction publique a eu lieu le 28 novembre. Elle a permis de conserver un cadre de discussion unitaire (même si FO était excusée). Mais seules la CGT et la FSU y ont porté des mandats clairs en faveur d'une nouvelle journée de mobilisation.

Au moment où cet article est écrit, une nouvelle réunion intersyndicale fonction publique est prévue pour le 19 décembre. Il faut espérer qu'elle permettra d'avancer dans l'unité, en faveur des revendications et de la mobilisation, dans l'intérêt de l'ensemble des personnels de la fonction publique et des services publics.

#### « CAP22 » : Attaque en règle contre les services publics

Lancé mi-octobre, le programme « Action publique 2022 » ou « CAP22 », est défini par la circulaire du Premier Ministre, du 26 septembre 2017.

(cf. <http://www.vie-publique.fr/focus/reforme-etat-lancement-du-programme-action-publique-2022.html>).

Composé « de personnalités qualifiées françaises ou étrangères, de chefs d'entreprises, de parlementaires, d'élus locaux et de hauts fonctionnaires », il doit, parmi ses priorités, « accompagner rapidement la baisse des dépenses publiques ». La démarche indiquée au comité est une attaque en règle et de haut niveau contre les services publics, à côté des bonnes intentions vagues pour faire bonne figure (« améliorer la qualité des services publics », « offrir aux agents publics un environnement de travail modernisé ») et de l'annonce d'une « Grand forum de l'action publique » (décliné dans les régions), totalement flou, comme semblant de consultation.

En effet, citons encore le Premier Ministre : « Les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés en matière de réduction de la dépense publique impliquent de revoir profondément et durablement les missions de l'ensemble des acteurs publics que sont l'Etat, les opérateurs, les collectivités territoriales, les organismes de sécurité sociale. » Plus clair encore, sur la mission du comité : « ce comité sera chargé de produire un rapport d'ici la fin du 1er trimestre 2018 identifiant des réformes structurelles et des économies significatives et durables ». Et toujours plus précis : « Cela pourra notamment le conduire à proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions. »

À peine besoin de traduire la direction de ce nouveau CAP : dérégulations, privatisations, abandons de missions. Rien de très original dans ce programme néolibéral, mais il s'annonce encore plus dangereux que la « RGPP » (révision générale des politiques publiques), sous la présidence Nicolas Sarkozy et que la « MAP » (modernisation de l'action publique), sous celle de François Hollande. Le gouvernement Macron pourrait être tenté de frapper fort et vite, comme il l'a fait contre le Code du Travail. Et même s'il semble difficile d'imaginer que le CAP22 s'applique d'un seul coup, partout et du jour au lendemain, c'est bien le début d'un démembrement systématique des services publics qui est mis en perspective.

Toutes les revendications et toutes les actions qui iront dans le sens d'un développement des services publics et de leur qualité, toutes les luttes, sectorielles comme générales, impliquant la fonction et les services publics, qui feraient reculer ce gouvernement, entreront forcément en contradiction avec ce CAP22.